



CC du Coeur du Poitou (Siren : 247900558)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Melleran
Arrondissement	Niort
Département	Deux-Sèvres
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	21/06/1993
Date d'effet	21/06/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Fabrice MICHELET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de MELLERAN
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	79190 MELLERAN
Téléphone	05 49 29 83 93
Fax	05 49 29 91 35
Courriel	coeurdupoitou@paysmellois.org
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	11 823
-----------------------------	--------

Densité moyenne 28,07

Périmètre

Nombre total de communes membres : 27

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
79	Ardilleux (217900117)	174
79	Aubigné (217900182)	214
79	Bouin (217900455)	144
79	Caunay (217900604)	177
79	Chef-Boutonne (217900836)	2 219
79	Clussais-la-Pommeraiie (217900950)	602
79	Couture-d'Argenson (217901065)	392
79	Crézières (217901073)	48
79	Fontenille-Saint-Martin-d'Entraigues (217901222)	609
79	Gournay-Loizé (217901362)	615
79	Hanc (217901404)	257
79	La Bataille (217900273)	80
79	La Chapelle-Pouilloux (217900745)	186
79	Les Alleuds (217900067)	279
79	Limalonges (217901503)	864
79	Lorigné (217901529)	293
79	Loubigné (217901537)	166
79	Loubillé (217901545)	390
79	Mairé-Levescault (217901636)	575
79	Melleran (217901750)	535
79	Montalembert (217901800)	268
79	Pers (217902055)	73
79	Pioussay (217902113)	317
79	Pliboux (217902121)	211
79	Sauzé-Vaussais (217903079)	1 645
79	Tillou (217903301)	329
79	Villemain (217903491)	161

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés -Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés -Collecte des recyclables -Gestion des déchetteries -Construction, aménagement, entretien et gestion de l'ensemble des réseaux d'assainissement collectifs et des stations d'épuration -Mise en place, suivi et gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

-Gestion d'un service de portage de repas en vue du maintien à domicile -Participation financière au centre Local d'information et de Coordination (CLIC) du pays Mellois -Participation financière à l'Epicerie Sociale du pays Mellois -Participation financière à l'association intermédiaire du Pays Mellois -Soutien aux associations caritatives pour le transport des denrées alimentaires.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

-Création, aménagement, gestion et entretien des zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales ou touristiques à compter du 1er juin 2010 - promotion du développement économique local de toutes les zones d'activités situées sur le territoire communautaire - création, réhabilitation et gestion de bâtiments relais à usage commercial, artisanal, agricole ou industriel sur l'ensemble des communes - toute assistance utile à la reconversion de friche industrielle la ZAC des Maisons Blanches (Limalonges) et la zone d'activité économique (ZAE) du grand Mouton (Chef-Boutonne) sont d'intérêt communautaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Assistance aux activités économiques et maintien des services nécessaires à la population en milieu rural

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

équipements sportifs intéressant la communauté sur des espaces dont la communauté est propriétaire ou bénéficiaire d'une mise à disposition

- Etablissements scolaires

Fonctionnement d'équipements nécessaires à l'enseignement élémentaire et préélémentaire : la communauté se substitue de plein droit aux communes et aux SIVU qui géraient antérieurement les regroupements pédagogiques -La CC prend à sa charge la construction, l'entretine, le fonctionnement des équipements scolaires, des garderies et des cantines de l'enseignement public pré-élémentaire et élémentaire -La communauté de communes apporte son aide financière pour la prise en charge de dépenses scolaires pédagogiques, les voyages d'études et les activités culturelles pour toutes les classes de l'enseignement public préélémentaire et élémentaire -organisateur secondaire du transport scolaire

- Activités péri-scolaires

Compétence facultative ; Petite enfance-jeunesse Coordination et développement en faveur de la petite enfance : -points multi-accueil (halte-garderie et crèche) - relais d'assistantes maternelles Actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse pour le développement de l'accueil, des activités et des services.

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Soutien aux actions de l'école de musique du pays Mellois - Coopération décentralisée

- Activités sportives

-Accompagnement des manifestations sportives et culturelles qui par leur importance et leur portée médiatique leur caractère itinérant ou tournant sur le territoire communautaire sont considérées d'intérêt communautaire (compétence optionnelle) - les piscines publiques (compétences optionnelles)

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Emission d'avis sur les adaptations fondamentales apportées par les communes à leur documents d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création de zones d'Aménagement Concertées (ZAC) d'intérêt communautaire, sont d'intérêt communautaire les ZAC futures à vocation économique Droit de préemption dans les ZAC Acquisition et constitution de réserves foncières destinées aux activités communautaires création d'une zone de développement éolien

- Etudes et programmation <i>Réseau routier et infrastructure de communication et d'énergie</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>- Toutes les voies ouvertes à la circulation publique situées à l'intérieur des zones d'activités communautaires (ZAC, ZAE) - Création ces voies nécessaires à la desserte des zones d'activités et équipements à partir des voies structurantes existantes (voirie communale, départementale ou nationale)</i>
Développement touristique
- Tourisme <i>accueil des touristes, informations promotion et commercialisation des sites touristiques soutien de l'office de tourisme de pôle du pays mellois restauration du patrimoine bâti et mise en valeur des circuits "balades et découvertes" du pays mellois concernant les communes du territoire communautaire indiquées ci-dessous N34 - Ardilleux n°34 et 35 - Boin N°33 - Chef-boutonnes (urbain) N° 326 Chef-Boutonne - Lussay N° 31 - Creziales N° 30 - Fontenille -St-Martin d'Entraigues N° 35 ET 36 -Hanc N° 43 - Limalonges N° 39 et 40 Melleran n° 42 - Montalembert N° 37 - Pioussay N° 48 - Plibou N° 41 - Sauze-Vaussais N° 29 - Tillou</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social <i>Opération en faveur du logement : opérations à but locatif sur des propriétés appartenant à la communauté de communes</i>
- Politique du logement social <i>Garantie d'emprunts contractés par les organismes réalisant ou réhabilitant les logements sociaux sur le territoire communautaire</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire <i>Des programmes d'intérêt communautaire (PIC) Politique de l'habitat visant à répondre au besoin de logements et à assurer entre les communes une répartition équilibrée et diversifier l'offre en logement sur des immeubles propriétés de la communauté de communes réhabilitation financière à l'agence départementale pour l'information et le logement (ADIL) et au fond de solidarité pour le logement (FSL) réhabilitation et aménagement des trésoreries de chef-boutonne et de sauze-Vaussais</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire <i>Actions permettant le logement des personnes âgées, handicapées ou à revenu modeste sur le territoire communautaire sur des immeubles propriétés de la communauté de communes.</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
79	Syndicat MELLOIS des Piscines (200008340)	SM fermé	42 949
79	Syndicat Mixte d'Action pour l'Aménagement du Pays MELLOIS (257900472)	SM ouvert	49 861

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)